COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 19 mars 2024 Date de l'affichage : 19 mars 2024 Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers présents : 44 + 1 suppléé + 7 pouvoirs

Nombre de conseillers votants : 52

OBJET: REGLEMENT INTERIEUR DES GYMNASES COMMUNAUTAIRES

Numéro de la Délibération : 280324-DC-18

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Christine MARIENVAL, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Nadia MORIA, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Colette DEWEZ, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Marc LAMOUREUX, Pascal POULET, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Philippe ELOY, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents:

Mmes Carine LUGEZ, Doriane FRAYER, Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Michèle BRICHEZ, Françoise TESTART, Christèle MARIN.

MM. Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard PIEUX, Jean-Pierre CHATRON, Jean-Marie NIGAY, Sébastien FERNET, Ludovic GORINE, Charles-Antoine de NOAILLES, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

Dont suppléé:

- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

Dont représentés :

- M. Patrice CREPY par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Carine LUGEZ par M. Olivier DOUCHET.
- M. Patrice GOUIN par M. Marc VIRION.
- Mme Doriane FRAYER par M. David LAZARUS.
- Mme Nathalie SABOT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Maud MATHONAT par Mme Marie-France SERRA.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.

Secrétaire de séance : M. Bernard ONCLERCQ, conseiller communautaire de la commune de Neuilly en Thelle.

Numéro de la Délibération : 280324-DC-18

OBJET: REGLEMENT INTERIEUR DES GYMNASES COMMUNAUTAIRES

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu:

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le code de la santé et notamment son article L.3335-4;
- Le code du sport et notamment, ses articles L321-1 et L321-2;

Considérant:

- Que la Communauté de communes met à disposition des associations sportives et des collèges, les gymnases communautaires de Noailles et de Ste-Geneviève ;
- Que le respect des installations et du matériel, nécessite le rappel de règles et principes, notamment, de responsabilité, de sécurité et d'hygiène ;
- Que suite à l'installation d'un nouveau système de contrôle d'accès, il est nécessaire d'y inclure sa gestion dans le règlement intérieur des gymnases communautaires ;
- Qu'il convient d'actualiser et de mettre à jour le règlement intérieur des gymnases communautaires afin de rappeler les règles d'occupation des sites et de l'adapter aux pratiques actuelles ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

➤ **APPROUVE** le règlement intérieur des gymnases communautaires **ci-annexé**.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, Pour extrait certifié conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20240328-280324-DC-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2024 Affichage : 02/04/2024